



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, CET AVIS EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ :

Que le conseil municipal a adopté lors de l'assemblée du 2 décembre 2025 le calendrier des séances du conseil municipal 2026.

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

La résolution 251204 officialise l'adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2026 comme voici :

Les séances ordinaires du conseil de la Municipalité de Saint-Gervais pour l'année 2026 se tiendront principalement les premiers **mardis de chaque mois à 20h, sauf exceptions.**

19 janvier 2026 (lundi)	7 juillet 2026
10 février 2026 (2 ^e mardi)	11 août 2026
3 mars 2026	8 septembre 2026
7 avril 2026	6 octobre 2026
5 mai 2026	3 novembre 2026
2 juin 2026	1 ^{er} décembre 2026

DONNÉ à Saint-Gervais, ce 10^e jour de décembre 2025.

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'AVIS ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil (au 150, rue principale et sur le site Internet de la Municipalité). Conformément aux modalités d'affichage du règlement # 342-19, et ce, en date du 10 décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^e jour de décembre 2025.

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

